

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gendarmes

Question écrite n° 68209

Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la défense sur les difficultés de nombreux bailleurs sociaux qui subissent des retards de paiements pour des logements occupés par des gendarmes et pour des loyers qui sont payés par l'Etat. En effet, certains de ces organismes ont été informés depuis septembre, que faute d'une budgétisation suffisante, les loyers ne seraient pas honorés, ce qui représente des montants élevés pouvant atteindre le million de francs. A l'heure où le Gouvernement demande des efforts importants aux bailleurs sociaux, ne devrait-il pas respecter ses engagements et montrer l'exemple afin de ne pas pénaliser lourdement la gestion sociale, et risquer de mettre en déficit le compte d'exploitation d'organismes qui ont déjà du mal à équilibrer leur gestion. Il demande au Gouvernement les mesures qu'il entend mettre en oeuvre dans ce sens.

Texte de la réponse

La gendarmerie connaît effectivement des difficultés de trésorerie momentanées qui ne lui ont pas permis de régler dans les délais normaux ses engagements envers certains bailleurs. Toutefois, des crédits complémentaires viennent d'être délégués et d'autres crédits sont attendus pour permettre de payer les bailleurs sociaux concernés dans les meilleurs délais et d'honorer tous les engagements de la gendarmerie pour la gestion 2001.

Données clés

Auteur: M. Maurice Leroy

Circonscription: Loir-et-Cher (3e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 68209

Rubrique : Gendarmerie Ministère interrogé : défense Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6124 **Réponse publiée le :** 7 janvier 2002, page 59